

AGIR Maskinongé a 20 ans !

Saint-Didace, le 2 mai 2024 – Le 27 novembre 2004 avait lieu l’assemblée de fondation de l’Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé. En guise de rappel, AGIR Maskinongé œuvre dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l’environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d’aide à la décision. Voici quelques-uns des domaines d’expertise : caractérisation environnementale, gestion des eaux de ruissellement, inventaire faunique et floristique, suivi de la qualité de l’eau. De par ses multiples projets effectués au cours des années, l’organisme a évolué dans ces domaines d’expertise en développant de réelles compétences.

En vue de souligner son 20^e anniversaire et de faire rayonner l’organisme davantage, nous préparerons une série de vidéos et balados sous forme d’entrevue. Ces derniers seront surtout diffusés sur nos plateformes numériques, mais aussi à la radio locale et la télé communautaire. Nos invités compteront parmi ceux qui se sont impliqués d’une manière ou d’une autre auprès de l’organisme. Ces vidéos et balados porteront entre autres sur divers sujets liés aux interventions d’AGIR Maskinongé sur le territoire de notre bassin versant.

Vers la date de fondation à la fin novembre, et pour célébrer en beauté, nous organiserons un gala dans le but de réunir les anciens et présents acteurs de l’eau ainsi que ceux liés de près à la mission de l’organisme.

Pour bien rappeler que nous sommes dans une année jubilaire, nous avons créé notre logo 20 ans et nous l’utiliserons dans nos toutes nos publications pendant cette période anniversaire. Bon 20 ans et longue vie à AGIR Maskinongé !!



À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre.

Contact :

Johane DELISLE – *Adjointe administrative*
(450) 835-6074 poste 8221 | johane.delisle@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com

